

Actualité du dialogue social pour la DG et le SARC :

- Comité Social d'Administration-SCR
- GT Parcours Carrière
- Bilatérale avec le DGA



Mardi 12 décembre 2023 à Montreuil

CSA-SCR du 23 novembre 2023 : Règlement intérieur «Circulez, y a rien à voir ! »

Approbation du RI

Après un groupe de travail spécialement dédié ainsi qu'une revue de chacun des 51 articles du RI lors de la FS du 13 novembre, c'est finalement la version standard sans les modifications proposées par les OS qui a été proposée pour mise au vote.

Les élus attendaient de cet exercice, un texte finalisé prenant en compte les modifications proposées par les OS comme l'avait laissé entendre l'Administration. Mais il n'en a rien été. En somme, le droit d'être entendu a finalement été appliqué. Les élus UNSA-CGC souhaitent que le droit d'être écouté soit mis en œuvre la prochaine fois !

Situation sur les recrutements au SARC

Le niveau de recrutement au SARC est revenu à l'équilibre, le repyramidage ayant permis de recruter en sortie d'école. Interrogé sur l'éventuel déménagement du SARC, le directeur indique que la configuration actuelle des espaces à Ivry ne permet pas de déplacer ce service. Un dialogue a été engagé avec la sous-direction du réseau concernant la gestion administrative. Aucune échéance n'est fixée pour 2024. Si la décision d'un déménagement était prise, l'accompagnement nécessaire sera fait avec les instances syndicales.

Les élus UNSA-CGC seront attentifs quant à la progression de cette « hypothèse de travail » et les conséquences pour les agents du SARC d'un éventuel déménagement à Ivry ou ailleurs. Tous les services douaniers implantés au Vitalys sont concernés.

Point d'information sur la cellule RITA

Un agent a été recruté à compter du 1er février. Sa formation est en cours. Le chef du bureau S13 confirme le dimensionnement de cette cellule qui est composée de 3 agents. Un renfort Paris-spécial n'était pas pertinent étant donnée la durée de formation nécessaire pour monter en compétence.

Les élus UNSA-CGC suivront avec une attention particulière le développement de cette cellule. Un autre départ étant à prévoir, la stabilité de cette cellule est encore fragile.

Présentation de la mission recodification

Le chantier de recodification du code des douanes est ouvert conformément aux exigences du législateur. Le futur code des douanes devra rassembler la réglementation des CI, les normes douanières et une harmonisation du droit ultramarin. Cette mission rattachée à la Directrice générale a été mise en place dès le 1^{er} septembre 2023. Outre le chargé de mission, elle est composée de membres issus d'origines diverses : une magistrate, un docteur en droit fiscal et douanier, un rédacteur au Conseil constitutionnel et une inspectrice des douanes. Dans le cadre d'une stratégie participative, la mission a pour ambition d'associer les douaniers dans la réécriture réaliste du futur code qui devra être praticable et utilisable à partir de 2026. Un plan de formation sera déployé pour accompagner les agents de 2023 à 2026.

Les élus UNSA-CGC suivront avec attention les travaux de cette mission.

Présentation du rôle du chargé de mission maîtrise des risques

Le chargé de mission « Maîtrise des risques » a présenté les contours de sa mission. Le besoin de mise en cohérence et les échéances manquées ont rendu nécessaire une mission dédiée. Sans être chef de section ni chef de bureau par intérim, le positionnement de ce dernier plutôt en retrait ne relève pas d'un positionnement hiérarchique.

Un point dédié sera proposé lors de la prochaine instance.

Impact du Programme Valorisation des données

Ce programme a été créé il y a 2 ans dans le but de produire des solutions informatiques innovantes appelées « Cas d'usage ». Ce dernier vient percuter les habitudes de l'administration avec un coût d'entrée pour les services qui n'est pas dans la culture douanière (mode agile).

Les élus UNSA-CGC ont alerté sur les conséquences pour les agents en matière de charge de travail et le manque de clarté quant à l'issue de certains cas d'usage qui ne donneront pas lieu automatiquement à une mise en production.

Questions diverses

➤ Perspectives de réaménagement de certains espaces du bâtiment Les Allées

Suite aux annonces ministérielles relatives à la libération des 25 % des locaux, les OS ont souhaité connaître les consignes appliquées pour la DGDDI. Une chargée de mission a été désignée (F. Debaut) pour travailler sur les sujets de réaménagement de certains espaces et présentera des propositions.

Les élus UNSA-CGC ont alerté sur d'éventuelles solutions basées essentiellement sur l'inoccupation des locaux liés au télétravail, ce dernier n'étant ni obligatoire ni définitif (l'administration ou l'agent peut y mettre fin).

➤ Projet de transfert de certaines compétences "missions" du bureau FIN1 à Metz

Un projet de densifier Metz est en cours dans le but de pérenniser les missions des fonctions supports. L'administration considère ce transfert comme un effort collectif de solidarité. Il a été choisi de transférer les fonctions support des DI puis celles de la DG. 5 agents sont concernés.

➤ Facilités sur temps de service pour participer à des événements ministériels (ex. salons)

Une réponse écrite sera transmise ultérieurement.

➤ **Projet de réorganisation du bureau DG COM**
La proposition de réorganisation présentée en février 2023 n'emportant pas l'adhésion des personnels, ce projet avait été suspendu dans l'attente nomination nouveau chef du bureau COM. La nouvelle cheffe du bureau COM a commencé à rencontrer les agents du bureau. Elle se laisse le temps de trouver une organisation pérenne et reviendra devant le CSA pour faire un point.

➤ **Projet de création d'un centre de gestion financière (CGF)**

Ce point est prévu au CSA R du 14/12/2023. Il s'agit d'une opération complexe tant au niv RH qu'immobilier. Ce service a vocation à intégrer le périmètre du CSA SCR.

➤ **Réflexion sur l'aménagement du temps de travail et la semaine de 4 jours**

Aucune réflexion sur ce sujet n'est engagée. Mais l'administration ne met pas de barrière à une éventuelle réflexion. Il existe des expérimentations en cours hors DGDDI mais les retours sont plutôt mitigés.

➤ **Possibilité d'assouplissement des dispositions du règlement sur les horaires variables**

Une réponse écrite sera transmise ultérieurement, ce sujet étant lié par le domaine réglementaire.

➤ **Absence communication sur les nouveaux espaces de travail disponibles**

Le PSG a rappelé qu'une communication a été faite sur ces nouveaux espaces. Les nouveaux arrivants sont accueillis dans la nouvelle salle collaborative et visitent les locaux. Pour les agents en place, une communication est diffusée en interne. Toutes les infos sont à la disposition des secrétariats.

Un an après le précédent GT qui s'est le 24 novembre 2022, un nouveau GT relatif au parcours de carrière des agents de la DG et du SARC.

Une cartographie des postes à responsabilité

Depuis la demande des OS en 2022, une cartographie des postes avec fonctions managériales créés est cours d'élaboration. Cette cartographie doit permettre mieux prendre en compte les besoins de création de poste d'encadrants au sein des bureaux.

Nous attendons de cet exercice, un vrai outil dynamique qui permettra de prendre en compte les évolutions permanentes de notre administration.

Un CDR autonome pour la DG et du SARC ?

Les agents de la DG et du SARC dépendent du conseil de direction restreint de la DI IDF dans le cadre des lignes directrices de gestion (LDG). Ce positionnement ne permet pas de prendre en compte les spécificités propres à la DG et au SARC.

Un audit de l'IS sur le périmètre d'activité du partage des tâches entre la SDRH, le PSG et la DI IDF est en cours de finalisation.

L'Administration est en attente de ces conclusions avant de statuer sur ce sujet.

Un prochain GT est prévu à la fin du 1^{er} semestre 2024 avec la présentation des conclusions de l'audit de l'IS.

Bilan des promotions à la DG et au SARC

Le bilan des promotions a été l'occasion pour les OS d'appeler l'attention de l'Administration sur un déficit de transparence dans un contexte où les CAP n'examine plus les promotions.

Vivier des vocations à la DG et au SARC

Ce GT a permis de passer en revue les initiatives existantes en la matière dont le rôle de la cellule mobilité qui peut accompagner les agents dans leur souhait d'évolution de carrière.

Les élus UNSA-CGC invitent les agents à se rapprocher de cette cellule dans le cadre de leur projet d'évolution de carrière.

Bilatérale avec le DGA

Dans le cadre d'une réunion bilatérale avec le DGA, les points suivants ont été abordés :

➤ Ambiance thermique :

Vos élus ont fait part d'une situation dégradée au bâtiment des allées quant aux problématiques d'ambiance thermique. En dehors des considérations liées à la structure du bâtiment des Allées en lui-même, nous avons souligné les dysfonctionnements concernant la production d'eau chaude et la réduction du débit d'eau qui ne sont pas dignes d'une société moderne.

Considérés comme relativement anecdotiques, des questions d'hygiène se posent néanmoins, notamment sur les risques de propagation de maladies manuportées.

Vos élus continueront à dénoncer ces situations néfastes qui résultent de mesures d'économies modiques à défaut d'inciter aux comportements responsables et au bon sens !

➤ Focus sur le télétravail :

À la direction générale, les agents prennent environ 1,8 jours de télétravail par semaine. Pour répondre à la demande des élus, un point sur les refus est fait. Pour l'administration il n'y a que très peu de refus (4), mais il ne faut pas être dupe. Les élus précisent que souvent, la dissuasion se fait en amont de l'intégration des demandes dans SIRHIUS. Le DGA reconnaît que autoriser 3 jours de télétravail à tous les agents de la DG reviendrait à rendre toute activité impossible. Il faut une analyse fine de la charge de travail et dialoguer.

A la suite de l'accord directionnel sur le télétravail récemment signé, nous invitons les collègues rencontrant des difficultés à :

- déposer leur demande selon leurs desiderata
- nous faire remonter les éventuels refus ou toutes manœuvres dissuasives.

➤ **La sécurisation du hall d'entrée de la DG :**
Les travaux devraient débuter au printemps 2024, sous réserve d'un pilotage efficient du SG du ministère. Les modalités de la phase transitoire feront l'objet d'une communication en temps voulu.

Face à cette arlésienne, vos élus UNSA-CGC resteront vigilants, face à la nécessité impérieuse de garantir la sécurité des agents.

➤ **JOP 2024 :**

Le DGA a été alerté sur les difficultés en matière de saturation des transports pressentis pour les agents travaillant à la DG pendant l'évènement.

Nous demeurerons vigilants dans les instances dédiées, tant le discours et l'optimisme de l'administration est en totale contradiction avec la réalité.

Prochains rendez-vous institutionnels :

Agenda social non encore communiqué

Les élus et expert UNSA/CGC

Frida LAGRAULA-LOURI (titulaire) Jean LAMBUSSON (titulaire)
Thomas LALLART (suppléant) Sylvie PASDELOUP (suppléante)

David MASSEY-BOERHAVE (expert CGC)

Renseignement : unsadouanes@gmail.com ou cgc-douanes@douane.finances.gouv.fr